

Département de l'Aude

REPUBLIQUE FRANCAISE  
Liberté – Egalité – Fraternité

Arrondissement  
de Carcassonne

COMMUNAUTE DE COMMUNES  
CASTELNAUDARY LAURAGAIS AUDOIS

## DECISION DU PRESIDENT

**Objet :** Le Président de la Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais  
**Demandes de subventions :** de Audois,  
**Renouvellement du réseau d'eau potable - Place de la Mairie et rues annexes de Commune de MONTFERRAND** VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2122-22 4°, L 2122-23 et L 5211-2,  
VU la délibération du Conseil Communautaire n° 2021-208 en date du 9 décembre 2021 portant délégations de pouvoir du conseil communautaire vers le Président de la Communauté de Communes,  
**Décision n° 22-124** CONSIDERANT qu'il convient de renouveler le réseau d'eau potable, place de la Mairie et rues annexes de la commune de MONTFERRAND,

### DECIDE

**ARTICLE 1:** de déposer auprès l'agence de l'eau Adour Garonne, Délégation Garonne Amont, 97 rue Saint Roch, CS 14407, 31405 TOULOUSE CEDEX 4 et du Département de l'Aude, sis allée Raymond Courrière, 11855 CARCASSONNE les demandes de subventions suivantes :

Ampliation faite le

Certifié exécutoire en  
Préfecture le :

Et par la publication  
informatique le :

Intitulé de l'opération	Renouvellement du réseau d'eau potable - Place de la Mairie et rues annexes
Localisation	MONTFERRAND
Année de démarrage des travaux	2023
Montant de l'opération (HT)	93 501,84 €
Taux d'aide de l'agence de l'eau	50%
Montant d'aide de l'agence de l'eau (HT)	46 750,92 €
Taux d'aide du CD11 (HT)	30 %
Montant de l'aide du CD11 (HT)	28 050,55 €
Autofinancement	18 700,37 €

**ARTICLE II** : la présente décision n° 22-124 sera inscrite au registre des arrêtés de la Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois et fera l'objet d'une information lors du prochain Conseil Communautaire.

**ARTICLE III**: Ampliation en sera adressée à :

- Monsieur le Préfet de l'Aude,
- Monsieur le Percepteur

Castelnaudary, le 24 octobre 2022

**Le Président,**

**Philippe GREFFIER**

Envoyé en préfecture le 24/10/2022

Reçu en préfecture le 24/10/2022

Affiché le



ID : 011-200035855-20221024-DECISION\_22124-DE